

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Band: 49 (1985)
Heft: 195-196

Artikel: Le sarde représente-t-il un état précoce du roman commun?
Autor: Dardel, R. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399776>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE SARDE REPRÉSENTE-T-IL UN ÉTAT PRÉCOCE DU ROMAN COMMUN?

1. Personne ne nie que la langue sarde présente des traits archaïques qu'elle ne partage avec aucun autre parler roman ou qu'elle ne partage qu'avec des parlers romans connus eux aussi pour leurs traits archaïques. Ce sur quoi les romanistes ne s'accordent pas encore, c'est l'interprétation qu'il convient de donner de ce phénomène lorsqu'on décrit la fragmentation du roman commun dans le temps et dans l'espace. Le nouvel essor que prend la linguistique romane historique — où le sarde occupe une position centrale, au sens propre comme au sens figuré — appelle un réexamen et une solution soigneusement argumentée du problème.

Dans les lignes qui suivent, j'essaierai d'étayer la thèse, contestée par d'aucuns, selon laquelle le sarde, du moins dans ses dialectes les plus archaïques, représente un état du roman commun ou, si l'on veut, du latin qui est antérieur à l'état que représentent tous les autres parlers romans ; cette thèse implique non seulement une romanisation précoce, mais aussi un isolement linguistique précoce de l'île.

2. Ma première tâche est de soumettre à un examen critique les principaux arguments et critères qui sont intervenus dans la discussion.

Si les traits archaïques du sarde ont prêté à des interprétations divergentes, voire opposées, cela tient en partie à ce que les chercheurs n'ont pas tous accordé le même poids aux deux principaux types de critère qui se présentent : les critères linguistiques et les critères non linguistiques, ou historiques. Parmi les critères linguistiques, citons la conservation des oppositions qualitatives de \check{i}/\bar{e} et de \check{u}/\bar{o} , celle des occlusives intervocaliques sourdes et de s final et celle de l'imparfait du subjonctif, le caractère quasi rudimentaire du système des subordinants conjonctionnels, la conservation de mots latins que les autres parlers romans ne connaissent pas (comme *NARRARE*). Les principaux critères historiques sont les quelques faits que l'on sait de l'histoire de

la Sardaigne dans l'antiquité, notamment la date de sa conquête par les Romains (238 avant J.-Chr.), la colonisation par des propriétaires fonciers romains, établis sur les côtes et dans les plaines, la résistance acharnée des indigènes de l'intérieur de l'île, suscitant de la part de Rome des expéditions militaires répétées, la fonction de la Sardaigne comme l'un des greniers de Rome, la prise de l'île par les Vandales au V^e siècle.

W. Meyer-Lübke (1920 : §§ 113-118) décrit l'évolution du système vocalique roman en y distinguant trois transformations successives, à savoir (1) le passage du système quantitatif (VĪ/NUM, SCRĪP/TUS, FĪ/DES, ĪS/TE, ...) au système qualitatif (VĪ/NUM, SCRĪP/TUS, FĪ/DES, ĪS/TE, ...), transformation qu'il situe entre le II^e et le IV^e siècle, (2) l'allongement des voyelles libres et l'abrègement des voyelles entravées (aboutissant à VĪ/NUM, SCRĪP/TUS, FĪ/DES, ĪS/TE, ...), transformation qu'il fait débiter au VI^e siècle, (3) la fusion de ĭ et ě et de ū et o. — Or, Meyer-Lübke constate que le sarde et le corse, qui, contrairement à la plupart des autres parlers romans, conservent et l'identité qualitative de ě et ē et de ō et ō, et la distinction entre ĭ et ē et entre ū et ō, ont l'air de remonter au système vocalique d'avant la première de ces transformations ; il dit : « Danach scheint also die Sprache der zwei Inseln sogar die erste Entwicklung nicht mitgemacht zu haben, vielmehr den Lautstand zu Anfang der Kaiserzeit genau zu bewahren » (§ 119, p. 144). Le commentaire qui fait suite à ce passage revient cependant à un refus de cette hypothèse ; et l'auteur motive ce refus en invoquant des arguments historiques ; il estime que, puisque les Romains n'occupaient que les zones cultivables des côtes et des plaines, il n'a pas pu y avoir, pendant longtemps, de romanisation véritable de toute la Sardaigne, et que la nécessité d'expéditions militaires fréquentes, ainsi que le commerce du blé, impliquent des contacts avec la métropole, qui ont dû effacer les différences linguistiques imputables à la date précoce des premières colonisations. Cependant, poursuit-il, une évolution propre au sarde (« Sonderentwicklung ») a été possible après l'interruption des rapports avec Rome, consécutive à l'arrivée des Vandales. Pour toutes ces raisons historiques et en s'appuyant sur la date des transformations, Meyer-Lübke admet que la première transformation s'est produite aussi sur les deux îles, mais pas la deuxième, intervenue trop tard, et que l'absence de la deuxième transformation a eu ensuite pour effet de supprimer les résultats de la première. — On voit donc Meyer-Lübke écarter au profit de critères historiques une analyse linguistique, dont ce n'est pas ici le lieu de

discuter le bien-fondé sur le plan phonétique, mais qui se tient parfaitement au point de vue de la technique comparative ; et ce choix l'amène à fixer l'isolement linguistique de la Sardaigne au V^e siècle, ce qui le force à admettre, à l'aide d'un artifice peu convaincant, que la première transformation a atteint la Sardaigne, mais a été effacée par la suite, lorsque la Sardaigne était linguistiquement isolée. — Et puis, même indépendamment de cette camisole de force imposée dans ce cas au développement linguistique, la démarche scientifique s'engage ici sur une voie qu'on peut être enclin à considérer aujourd'hui — avec le recul de presque un siècle — comme trop peu probante ; on y accorde, en effet, sans arguments à l'appui, plus de valeur probante aux données non linguistiques qu'aux données linguistiques, alors que les résultats de la méthode comparative linguistique sont au contraire plus probants, en l'espèce, que les données, éparses et aléatoires, de l'histoire ; en cette matière, l'histoire ne peut fournir plus, me semble-t-il, que de simples indications.

Aussi n'est-ce qu'une indication — mais cette fois de l'état précoce du latin introduit en Sardaigne — que nous devons voir dans la date de la conquête romaine. Dans le cadre d'une théorie qui porte encore son nom et où il tend à expliquer certaines particularités des parlers romans par la date de la romanisation de leurs territoires respectifs, G. Gröber (1884-1892) rapproche les archaïsmes phonétiques du sarde du fait que la Sardaigne fut parmi les premiers territoires conquis par Rome en dehors de l'Italie péninsulaire. Cette théorie est reprise par M. L. Wagner (1951 : pp. 94-98), qui la nuance quelque peu en précisant que l'état le plus ancien du latin de Sardaigne ne se trouve qu'à l'intérieur de l'île, tandis que les régions côtières attestent des états plus récents.

Une indication de l'isolement linguistique précoce de la Sardaigne nous est fournie par les faits historiques que signale H. Lüdtke (1965), à savoir que les transports dans le monde romain, après avoir été surtout maritimes pendant la conquête des îles et des côtes, sont devenus routiers lorsqu'il s'est agi de conquérir des arrière-pays, comme la Gaule ; cette orientation nouvelle implique d'une part un relâchement des contacts entre la métropole et les îles les plus isolées, dont au premier chef la Sardaigne, et favorisent d'autre part l'intercommunication sur le continent, ce double résultat se répercutant, négativement dans un cas, positivement dans l'autre, sur l'extension spatiale des innovations linguistiques.

Les critères linguistiques que l'on évoque en parlant du problème qui nous occupe sont presque tous des faits phonétiques. Le système vocalique notamment a souvent été senti, et avec raison, comme un argument de poids pour prouver le caractère archaïque du sarde. C'est dans cette optique que W. von Wartburg (1936 : p. 16) fait remarquer que la Sardaigne et la Corse donnent l'impression de suivre, dans leurs développements, tantôt la Romania orientale (par exemple en ce qui concerne le maintien des occlusives sourdes intervocaliques), tantôt la Romania occidentale (par exemple en ce qui concerne le maintien du *s* final), mais qu'en réalité ces îles ont simplement refusé toute innovation phonétique venant du dehors. Lorsque R. A. Hall, Jr. (1950) dresse un arbre généalogique des parlers romans d'après leurs systèmes vocaliques, où le premier embranchement est destiné au sarde, au sicilien et au lucanien, c'est précisément ce phénomène qu'il veut mettre en évidence. — Ici encore, toutefois, nous nous heurtons à un obstacle : la faiblesse, pour nos besoins, des arguments empruntés à la phonétique historique, faiblesse qui tient à ce que la plupart des évolutions phonétiques (et certainement celles qui nous intéressent ici) sont susceptibles de se produire spontanément dans plusieurs parlers romans, donc parallèlement et tardivement ; datables, elles le sont tout au plus par référence à des critères linguistiques externes, tels les emprunts faits au latin par des langues germaniques et celtiques ; si ces données phonétiques sont des manifestations de l'isolement linguistique de la Sardaigne, elles ne nous apprennent en revanche rien de fiable sur le moment où cet isolement s'est produit.

Restent les critères linguistiques non phonétiques. Mais tout ici n'est pas également utilisable pour résoudre notre problème. La présence en sarde de traits que les autres parlers romans n'attestent pas (voir par exemple la liste de lexèmes chez M. L. Wagner 1951 : pp. 84-88) constitue un argument insuffisant, car il demeure possible que ces traits aient persisté aussi dans le reste de la Romania, puis disparu avant de pouvoir être fixés par les parlers romans écrits.

En somme, de tous ces traits archaïques du sarde et de ces faits historiques, il est certes possible de tirer d'utiles indications, mais point la preuve que le sarde reflète un état du roman commun qui lui soit spécifique, qui soit antérieur par conséquent à ceux qui se reflètent dans le reste de la Romania.

3. Ce qu'il nous faut, pour atteindre ce but, c'est des traits non phonétiques qui répondent aux deux conditions suivantes :

- (1) Ils s'insèrent dans un processus évolutif irréversible, selon la formule $A \rightarrow B$, excluant la formule $B \rightarrow A$.
- (2) Le trait A est attesté en sarde à l'exclusion du trait B, et B est postulable en roman commun continental et attesté dans le seul parler roman continental qui puisse, dans une certaine mesure, servir de point de repère chronologique absolu, à savoir le roumain.

Un processus répondant à ces deux conditions attesterait que la Sardaigne était linguistiquement isolée avant la romanisation de la Dacie, aux II^e et III^e siècles de notre ère.

En l'état actuel des recherches sur le roman commun, les exemples de ce type ne sauraient être bien nombreux. — En voici un, tiré du système des subordonnants conjonctionnels (R. de Dardel 1983). Le sarde ancien connaît QUOMODO et il connaît SIC ; il forme cependant la comparative d'égalité uniquement avec QUOMODO (trait A) ; le roman commun continental connaît le trait A, mais, contrairement au sarde, il forme aussi des comparatives d'égalité au moyen de la locution conjonctionnelle disjointe SIC... QUOMODO (trait B) ; loin d'être un cas isolé, cette différence est systématique, car les autres locutions conjonctionnelles disjointes exprimant la comparaison d'égalité en roman commun continental manquent également en sarde ancien : TANTU... QUANTU (sarde QUANTU), TANTU... QUOMODO (sarde QUOMODO). — Selon E. Kieckers (1931 : 2, p. 229), l'impératif latin de FACERE, DICERE et DUCERE a été d'abord FACE, DICE et DUCE (Plaute), et les formes sans -E (FAC, DIC et DUC, également chez Plaute) en sont issues par une apocope dans le voisinage d'une interjection. Si tel est bien le cas, nous avons ici un second exemple à l'appui de ma thèse : le sarde ne connaît pour FACERE que la forme issue de FACE (sarde ancien *fake*, moderne *fake*, *fage*, M. L. Wagner 1938-1939 : § 71 ; je ne dispose pas d'attestations de l'impératif de DUCERE, et le verbe DICERE n'est pas représenté en sarde), tandis que le roumain *fă*, *zi* et *du* continuent les formes apocopées (W. Rothe 1957 : § 205). — Il faut donc bien supposer un laps séparant le moment où la Sardaigne s'est isolée linguistiquement de celui où la Dacie a été romanisée, laps pendant lequel se sont formées, en roman commun continental, les locutions conjonctionnelles disjointes pour exprimer la comparaison d'égalité et la forme apocopée FAC.

Nous disposons maintenant d'une date absolue comme *terminus ad quem*, le II^e et le III^e siècles de notre ère, et d'un argument assez solide

en faveur de la thèse selon laquelle le sarde reflète un état du roman commun qui est ancien et qui lui est propre.

L'isolement linguistique de la Sardaigne a donc dû se produire entre le III^e siècle avant J.-Chr., date de la colonisation de la Sardaigne, et les II^e et III^e siècles de notre ère. Ce n'est là évidemment qu'une donnée extrêmement vague. Je vais essayer de la préciser quelque peu, bien que je retombe, ce faisant, dans des critères moins probants. Parmi les synchronies en lesquelles se décompose l'évolution du système des subordonnants conjonctionnels, il en est une qui n'a laissé de traces ni en sarde ni en roumain et que, pour obtenir une évolution cohérente du système, je dois situer entre l'isolement linguistique de la Sardaigne et la période de romanisation de la Dacie (R. de Dardel 1985). Si l'on est disposé à accorder à cette étape de l'évolution un temps raisonnable pour se former, s'imposer à la Romania continentale moins la Dacie et disparaître — mettons un siècle — et si l'on admet une certaine régularité de l'évolution, on peut poser que l'isolement de la Sardaigne se situe au plus tard au premier siècle avant J.-Chr.

Ce résultat cadrerait assez bien avec les données historiques auxquelles H. Lüdtke se réfère, et particulièrement avec le fait, signalé expressément par G. Devoto (1940 : p. 277), que c'est la conquête de la Gaule (dès la fin du II^e siècle avant J.-Chr.) qui a permis aux Romains de joindre l'Hispania autrement que par mer.

4. En accordant la priorité aux critères linguistiques, en y isolant des traits non phonétiques engagés dans un processus évolutif irréversible et en faisant valoir la cohérence de l'évolution dans un sous-système, on peut donc démontrer que l'isolement linguistique de la Sardaigne remonte au moins aux II^e et III^e siècles de notre ère, éventuellement au I^{er} siècle avant notre ère, et que, par conséquent, les traits linguistiques phonétiques et non phonétiques du sarde, abstraction faite de leur évolution en Sardaigne même, ressortissent à une synchronie du roman commun qui est relativement ancienne, antérieure en tout cas à celles que reflètent les autres parlers romans.

Si l'on admet ces vues, il faut se rendre à l'évidence que l'isolement linguistique, dans le cas de la Sardaigne, ne coïncide pas avec l'isolement politique du V^e siècle et que, dans des circonstances dont le détail nous échappe mais auxquelles la situation géographique et la

réorientation du système des transports ne sont probablement pas étrangères, l'île a pu rester une province romaine pendant des siècles, tout en demeurant, du moins dans sa partie centrale, à l'écart des développements du latin continental.

Groningue.

R. de DARDEL

BIBLIOGRAPHIE

- Dardel, R. de (1983), *Esquisse structurale des subordonnants conjonctionnels en roman commun*, Genève.
- Dardel, R. de (1985), « Une nouvelle analyse spatio-temporelle du roman commun (à propos des subordonnants) », *Actes du XVII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes* (Aix-en-Provence, 1983), vol. 2, Aix-en-Provence, pp. 492-501.
- Devoto, G. (1940), *Storia della lingua di Roma*, Bologna.
- Gröber, G. (1884-1892), « Vulgärlateinische Substrate romanischer Wörter », *Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik* I, 204-232 ; 7, 25-64.
- Hall, R. A., Jr. (1950), « The reconstruction of Proto-Romance », *Language* 26, 6-27.
- Kieckers, E. (1931), *Historische lateinische Grammatik*, 2 vol., München.
- Lüdtke, H. (1965), « Le vie di comunicazione dell'Impero romano e la formazione dei dialetti romanzi », in : *Actes du X^e Congrès international de linguistique et philologie romanes, Strasbourg 1962*, 3 vol., Paris ; vol. 3, pp. 1103-1109.
- Meyer-Lübke, W. (1920), *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*, 3^e éd., Heidelberg (1^{re} éd. 1901).
- Rothe, W. (1957), *Einführung in die historische Laut- und Formenlehre des Rumänischen*, Halle (Saale).
- Wagner, M. L. (1938-1939), « Flessione nominale e verbale del sardo antico e moderno », *L'Italia dialettale* 14, 93-170 ; 15, 1-29.
- Wagner, M. L. (1951), *La lingua sarda*, Berna.
- Wartburg, W. von (1936), « Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume », *Zeitschrift für romanische Philologie* 56, 1-48.

